

Le Planning

Les haltes-jeux

Lundi & Jeudi → 8h45-11h
(Druelle Balsac et Sébazac-Concourès)

Mardi & Vendredi → 8h45-11h
(Le Monastère et Sainte Radegonde)

L'atelier familles à Sébazac (pour les quatre communes)

Certains mercredis matin sur inscription
(Une communication de l'événement sera faite à chaque animation proposée)

Les rendez-vous et permanences téléphoniques

Druelle Balsac & Sébazac-Concourès : Le Jeudi

Le Monastère & Sainte Radegonde : Le Mardi

13h30 - 17h30 (semaine paire)

12h30 - 16h (semaine impaire)

Rendez-vous pour les familles des quatre communes

au RPE de Sébazac-Concourès : Le Mercredi

8h - 12h30 (semaine paire)

15h30 - 18h30 (semaine impaire)



Nous contacter

Druelle Balsac & Le Monastère :

06-71-61-42-57

Sainte Radegonde & Sébazac-Concourès :

07-87-33-03-37

**En cas d'absence, pensez à laisser un message
avec l'objet de l'appel ainsi que vos coordonnées.**

✉ ram.reveavecmoi@gmail.com

Facebook : Relais Petite Enfance

« Rêve Avec Moi »



Edité en mai 2023

"Rêve Avec Moi"



Relais Petite Enfance

C'est un lieu d'informations, d'écoute, de partages et de rencontres...

Le RPE « Rêve Avec Moi » est un service de proximité gratuit à destination :

Des enfants

(0 à 5 ans)

**Des parents,
grands-parents...**

(qu'ils soient employeurs ou non d'un AM)

**Des Assistants
Maternels (AM)**

Des gardes à domicile

Un lieu pour tous

Un lieu de vie

Un lieu
d'informations

Le RPE « Rêve Avec Moi » intervient
sur les communes de :

Druelle Balsac

Le Monastère

Sainte Radegonde

Sébazac-Concourès

Les temps collectifs



Pour les familles, assistants maternels et gardes à domicile : un espace de rencontres permettant de créer du lien, d'échanger sur le développement de l'enfant, sur l'Education...

Pour les enfants : une socialisation en douceur, des activités adaptées, l'apprentissage du partage et des règles de vie en collectivité...

Des évènements annuels et des interventions sont proposés (Carnaval, médiation animale, atelier portage...).

Aider les assistants maternels dans l'exercice de leur profession :

- En offrant un lieu d'écoute,
- En les informant sur les démarches administratives,
- En les accompagnant dans leur professionnalisation.

Informier, guider et accompagner les futurs assistants maternels vers l'agrément et leur permettre de rencontrer des professionnels agréés.

Accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil :

- En les aidant à trouver le mode d'accueil le mieux adapté en fonction de leurs besoins,
- En les guidant dans leur fonction d'employeurs,
- En leur offrant une écoute et un accompagnement parental.